

CONTRAT D'ENGAGEMENT « MIEL »

AMAP de la BRIE CHAMPENOISE

Saison 2023/2024

Entre :

Stéphane Delamotte, apiculteur
8, avenue du général Leclerc
77730 Saâcy sur Marne

Et :

Nom/Prénom :
Adresse :
Mail :Tél :

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le règlement intérieur de l'**AMAP de la Brie-Champenoise** disponible auprès de l'association.

Engagements de l'adhérent :

- Préfinancer la production
- Récupérer sa commande de miel
- Trouver une solution de remplacement en cas d'absence ou de désistement

Engagements de l'apiculteur partenaire :

- Livrer par trimestre le miel issu de ses ruches
- Assurer la bonne qualité de ses produits : gustative, sanitaire et environnementale
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail

Produits proposés :

- *miels crémeux (pots de 500 grammes) : miel de printemps, miel d'été, châtaignier, tilleul, forêt*
- *miel liquide (pots de 500 grammes) : acacia*
- *panier de trois pots de miel de 500 grammes (1 miel liquide et 2 miels crémeux)*
- *panier de trois pots de miel de 250 grammes (1 miel liquide et 2 miels crémeux)*
- *pollen frais (250 grammes)*
- *miel en rayon (10 x 15 cm environ) (21 € le kg, soit 9 € le morceau)*

Vous pouvez vous engager pour une, deux, trois ou quatre livraisons.

Vous pouvez commander des produits et des quantités différents à chaque livraison.

| DATES DE LIVRAISON | 4 JUILLET | 19 SEPTEMBRE | 5 DÉCEMBRE | 5 MARS |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Nombre de pots « miel de printemps » | ... x 7,5 € | ... x 7,5 € | ... x 7,5 € | ... x 7,5 € |
| Nombre de pots « miel d'été » | ... x 7,5 € | ... x 7,5 € | ... x 7,5 € | ... x 7,5 € |
| Nombre de pots « miel d'acacia » | ... x 9 € | ... x 9 € | ... x 9 € | ... x 9 € |
| Nombre de pots « miel de châtaignier » | ... x 8,5 € | ... x 8,5 € | ... x 8,5 € | ... x 8,5 € |
| Nombre de pots « miel de tilleul » | ... x 8,5 € | ... x 8,5 € | ... x 8,5 € | ... x 8,5 € |
| Nombre de pots « miel de forêt » | ... x 8,5 € | ... x 8,5 € | ... x 8,5 € | ... x 8,5 € |
| Pollen frais (250 g) | ... x 9,5 € | ... x 9,5 € | ... x 9,5 € | ... x 9,5 € |
| Panier de 3 pots de 500 g | ... x 26,50 € | ... x 26,50 € | ... x 26,50 € | ... x 26,50 € |
| Panier de 3 pots de 250 g | ... x 16,50 € | ... x 16,50 € | ... x 16,50 € | ... x 16,50 € |
| Miel en rayon | ... x 9 € | ... x 9 € | ... x 9 € | ... x 9 € |
| TOTAL | | | | |

Je m'engage à remettre à l'AMAP un chèque par livraison (à l'ordre de **Stéphane Delamotte**) accompagné du contrat d'engagement signé. Les chèques seront remis au producteur le jour de la distribution.

- 1 chèque deBanque.....numéro.....
- 1 chèque deBanque.....numéro.....
- 1 chèque deBanque.....numéro.....
- 1 chèque deBanque.....numéro.....

Distribution :

A la ferme de Citry, 9 rue de Pavant, les mardis de 18 h 30 à 19 h 45 suivant le planning ci-dessous.

| DATES | 04/07 2023 | 19/09 2023 | 05/12 2023 | 05/03 2024 |
|-------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|-------|---------------|---------------|---------------|---------------|

En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents, l'apiculteur partenaire.

Référente pour le miel : Isabelle RIBOT

Contrat fait en 1 exemplaire

à Le

Signature de l'adhérent

Signature de l'apiculteur